

RAPPORT N° 480 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 23 FEVRIER 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 15 au 22 février 2025 et documente les cas de violations des droits de l'homme survenus au Burundi.

Durant cette période, trois (3) personnes ont été assassinées dans les provinces de Bubanza, Kayanza et Makamba.

Le rapport mentionne aussi le cas de trois (3) personnes qui ont été enlevées par des agents du Service National de Renseignement (SNR) dans les provinces de Gitega et Kirundo.

1. Violations du droit à la vie

- Le mardi 18 février 2025, dans la matinée, le corps sans vie d'un jeune homme identifié sous le nom de Louis Ndizeye a été retrouvé, après avoir disparu plusieurs heures, au chef-lieu de la commune de Nyanza-Lac, dans la province de Makamba.

Selon des témoins oculaires, le corps de Louis Ndizeye, originaire du quartier de Bukeye au chef-lieu de la commune de Nyanza-lac, présentait de multiples blessures.

D'après des membres de sa famille, des soupçons graves pèsent sur deux jeunes Imbonerakure¹, Augustin Nshimirimana et un certain Edmond, en raison de leurs déclarations contradictoires lors de leur annonce de la mort de Louis Ndizeye à son père dans la nuit de lundi à mardi. Ils ont d'abord déclaré que Louis Ndizeye avait été renversé par un véhicule sur la rivière Rwaba, près du chef-lieu de Nyanza-Lac, avant de se raviser quelques minutes plus tard, affirmant que le jeune homme avait été tué en tentant de voler dans un ménage.

¹ Membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie).

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête immédiate afin de rechercher les deux suspects de l'assassinat de Louis Ndizeye, qui auraient fui après la commission du crime, et de les traduire en justice pour qu'ils soient punis conformément à la loi.

- Le mercredi 19 février 2025, dans la matinée, le corps sans vie de Georges Nshimirimana, âgé de 40 ans, a été retrouvé sur la colline de Mwendo, en commune et province de Kayanza.

Selon le témoignage des passants qui ont ensuite alerté les autorités administratives et policières, le corps de Georges Nshimirimana était étendu près d'une route. D'après les mêmes sources, les circonstances de sa mort restent imprécises car aucun indice n'a été découvert sur le lieu du crime.

Des membres de sa famille pensent que Georges Nshimirimana serait tombé, au retour d'une buvette de Rwesero, dans les mains des voleurs qui l'ont tué après l'avoir dépouillé d'une importante somme d'argent.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête approfondie afin d'identifier les auteurs du crime et de les punir conformément à la loi.

- Le vendredi 21 février 2025, dans la nuit, des individus non identifiés ont assassiné par balles un boucher de viande de porc identifié comme Vénuste Nsavyimana sur la colline de Nyamabere de la zone de Musenyi, commune de Mpanda, dans la province de Bubanza.

Selon des membres de sa famille, les assaillants, armés de pistolet, ont d'abord défoncé la porte de la maison de Vénuste Nshimirimana, père de 4 enfants, et lui ont ensuite tiré dessus à bout portant au niveau du cœur (voir la photo ci-dessous).



Les mêmes sources affirment que ces malfaiteurs sont repartis après lui avoir volé une somme de sept cent mille francs burundais (700.000 FBU).

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête approfondie afin d'identifier les auteurs de l'assassinat de Vénuste Nsavyimana et les punir conformément à la loi.

2. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Le vendredi 14 février 2025, dans la matinée, des agents du Service National de Renseignement (SNR) ont enlevé Joseph Bisharizo alias Seyoya (32 ans) et Fleury Kwizera (34 ans) sur colline de Ruhehe, zone de Kigina, commune de Bugabira, dans la province de Kirundo et les ont conduits à une destination inconnue.

Selon des témoins oculaires, des Imbonerakure ont d'abord arbitrairement arrêté Joseph Bisharizo au moment où il se promenait sur sa colline natale et l'ont embarqué à bord du véhicule du responsable provincial du SNR à Kirundo, Pépin Habimana. Pendant ce temps, d'autres Imbonerakure qui s'étaient rendus au domicile de Fleury Kwizera l'ont ramené dans le même véhicule qui a aussitôt démarré en direction de la province de Kirundo. Depuis ce jour, les membres de leurs familles les ont recherchés dans différents cachots sans succès.

D'après des membres de leurs familles, les deux hommes avaient fui le Burundi en 2015 vers le Rwanda, au camp des réfugiés de Mahama. Ils s'étaient rapatriés depuis 2020 après l'appel de rapatriement volontaire du gouvernement burundais et vivaient depuis harmonieusement avec d'autres habitants de la localité.

SOS-Torture Burundi demande à l'Administration générale du SNR de révéler le sort de Joseph Bisharizo et de Fleury Kwizera et de procéder à leur libération immédiate.

- Le jeudi 20 février 2025, dans la matinée, vers 10 heures, des agents du SNR ont enlevé Jean de Dieu Nduwamungu, âgé de 49 ans, au niveau de l'agence de la BRARUDI² à Gitega et l'ont conduit vers une destination inconnue. Jean de Dieu Nduwamungu, un ancien sous-officier au grade d'Adjudant, est originaire de la colline de Nyatubuye, commune de Mugamba, province de Bururi, mais réside dans la localité appelée « Ku Rutonde », au quartier de Birohe, dans la ville de Gitega.

Selon des membres de sa famille, des agents du SNR ont ramené Jean de Dieu Nduwamungu à son domicile vers 20h30 pour une séance de fouille-perquisition avant de repartir avec lui sans rien trouver de compromettant. Depuis le lendemain, les membres de sa famille l'ont cherché dans tous les cachots de la province de Gitega, sans succès.

SOS-Torture Burundi appelle à l'Administration générale du SNR de révéler le sort et le lieu de détention de Jean de Dieu Nduwamungu.

² Brasseries et Limonaderies du Burundi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.